



LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

N° 31

MAI 1991

Siège social :

Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

C.C.P. DIJON 2861-59 F

HISTOIRE DU GRANDVAUX

(JURA)

PAR
L'ABBÉ LUC MAILLET-GUY

Préface de M. Louis BOUVIER
Membre de l'Institut



1933

CHEZ L'AUTEUR : A VOITEUR (Jura)

SOMMAIRE

Editorial	p. 3
Carte du GRANDVAUX	4
BULLETIN de SOUSCRIPTION.....	5
Sommaire de " l'HISTOIRE du GRANDVAUX"	6
Extraits de l'HISTOIRE du GRANDVAUX".....	p 7 à 19
Nos activités	20 à 22
Nos Projets	22
Soirée - débat ... "ALESIA"	23 à 28



COTISATIONS 1991

Avez-vous pensé à régler votre cotisation (50 Fr)

A verser au C.C.P. DIJON 2861.59 F

MERCI.

ÉDITORIAL

Depuis la création de notre Association, en 1975, la question "Où peut-on se procurer l'Histoire du GRANDVAUX, par l'abbé MAILLET GUY " a souvent été posée lors de nos expositions et manifestations culturelles.

A la parution de ce livre, l'écrivain Auguste BAILLY écrivait dans la revue "Franche-comté et monts Jura" de novembre 1933:

"Il peut sembler, à première vue, qu'une histoire du GRANDVAUX n'offre qu'un intérêt bien étroitement régional, et ne puisse guère trouver de lecteurs en dehors du Canton dont elle retrace les origines et les vicissitudes. Ce serait là, pourtant, un jugement inexact. Sur bien des points, en effet, si minutieux et si précis, nous apporte des renseignements, des révélations, des suggestions, qui touchent à l'histoire générale de la France. L'historien s'est documenté et documente ses lecteurs avec autant d'ampleur que de précision. Ceux-mêmes qui croyaient connaître leur GRANDVAUX doivent avouer aujourd'hui qu'ils ne savaient presque rien... "

Alors, afin de satisfaire la demande, plusieurs éditeurs ont été consultés, et nous avons confié aux "Editions Provinciales" le soin de rééditer "L'Histoire du GRANDVAUX", avec l'aimable autorisation de la famille de l'auteur, que nous remercions particulièrement.

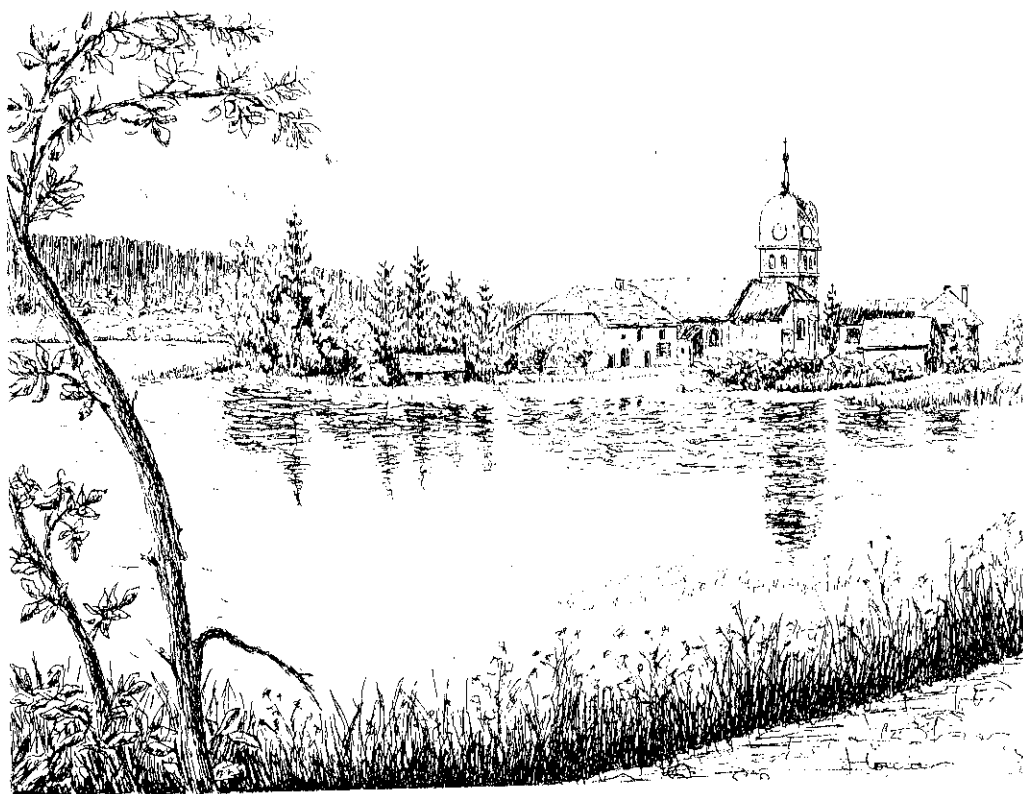
Le tirage étant limité, je vous invite, si vous êtes intéressés, à passer commande, LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, et AVANT LE 31 MAI 1991, en remplissant le bulletin de souscription (page suivante.)

Ce numéro spécial du LIEN est consacré en majeure partie à "L'Histoire du GRANDVAUX". Vous y trouverez un aperçu sur quelques sujets traités par l'auteur.

Le Roulier



Fig. 2 bis. — Carte du Grandvaux. Dom Benoit. Hist. de St-Claude, fig. 211.



HISTOIRE DU GRANDVAUX

CHAPITRE PREMIER

Description panoramique et géographique. Grandvaux et le Grandvaux. Ancienneté du Grandvaux. Salave. Avant le déboisement, le lac et la rivière de Grandvaux. Les trois Rivières : la Rivière-du-Lac, la Rivière-Devant et la Rivière-Derrière. Avec le Fort-du-Plasne et le Lac-des-Rouges-Truites : les cinq Rivières. Le « pré des îles » et l'Ayme. Trémontagne et la combe de Prénovel.

Vue panoramique. — Par un beau matin d'été, vous suivez la route nationale de Lons-le-Saunier à Morez par Clairvaux et Bonlieu. Après la Chaux-du-Dombief, vous franchissez le ruisseau, et vous remontez le versant opposé jusqu'à la sortie du grand bois qui s'étend au loin à droite et à gauche. — **Halte !** — vous atteignez le troisième plateau du Jura : une immense clairière s'ouvre à vos yeux : c'est la Grande Vallée, le Grandval, le Grandvaux, — en latin *Grandis Vallis*, — en patois « *lou Granvâ* ». « Sa longueur était estimée à 2 myriamètres et demi, et sa plus grande largeur à 1 myriamètre et demi » (ms. Béchet). Sa superficie est de 9.713 hectares.

A 800 mètres, sur le coteau en face de vous, à Salave, une maison basse, de chétive apparence : c'est l'ancienne *maison de ville* : elle marque assez exactement le point central du Grandvaux (fig. 2).

Devant vous, à l'est, la petite ville moderne de Saint-Laurent, chef-lieu de canton : un coup de sifflet annonce le départ du premier train pour Champagnole : le panache de fumée vous marque la direction ; — à gauche, tout à l'horizon, la haute et fine silhouette du clocher du Lac-des-Rouges-Truites, paroisse démembrée en 1874 de celle de Fort-du-Plasne ; — à droite, une tache épaisse, le brouillard, qu'un chaud soleil dissipera bientôt, vous cache et vous désigne en même temps le plus beau lac du Grandvaux et ce qui fut son antique Abbaye. — A vos côtés et un peu derrière vous, la Joux-Derrière (1) s'étend avec des prolongements indéfinis, du nord au sud, dès au delà des Foncines jusqu'à Prénovel et aux Piards, qui firent partie de la vaste paroisse et de la terre du Grandvaux. — A l'est, pour fermer tout ce panorama, se dresse une barrière d'aspect majestueux et impénétrable : c'est la Joux-Devant : par delà le col de la Savine (990 m.), vous atteindrez Morbier, Morez et les Rousses, pays de ravins profonds où coule la Bienne naissante et dominés par les plus hauts plateaux du Jura et la chaîne du Risoux qui descend de Pontarlier.

Avant 1789, la Franche-Comté était divisée en trois bailliages généraux : d'Amont, d'Aval et de Dole. Celui d'Amont comprenait les bailliages particuliers de Vesoul, Gray et Baume ; celui d'Aval englobait ceux de Pontarlier, Orgelet, Poligny, Arbois et la terre ou bailliage de Saint-Claude. Le bailliage de Dole se composait du bailliage particulier de Dole même et de ceux de Quingey et d'Ornans. Pour former le quatrième bailliage de Besançon, après la conquête de 1674, on démembra 100 communautés des bailliages voisins. Bonlieu appartenait au bailliage d'Orgelet ; — le Grandvaux, l'un des trois bâtis de la terre de Saint-Claude, était situé dans le grand bailliage d'Aval.

Salave. — Salave est un nom fort ancien. La première limite du territoire inféodé en 1301 par l'abbé Étienne de Villars à Jean de Chalon, part « du pré des Iles appartenant à ceux de Salave » : on l'appelle ailleurs « le pré Salave ». Le nom de Salave s'étendait donc jusque-là, au voisinage du pont de l'Ayme ; aujourd'hui il est restreint à « Salave de vent » et « Salave de bise ».

La « maison de ville » où nos échevins tenaient leurs assemblées, était à Salave : elle marque assez exactement le centre du Grandvaux. Tombée à la fin du XVII^e siècle, elle fut relevée. Elle existe encore, sur une faible éminence, dénuée de toute splendeur... Elle joint, au nord, l'ancienne route de Lons à Genève, qui croisait, non loin de là, l'ancienne route de Salins à Saint-Claude. Le carrefour de Salave, avec le centre des affaires, fut transféré au Voisin de Joux, au XVI^e siècle, époque où un embranchement, soudé sur la route de Paris à Genève, supprima le détour par Salave.

La route de Paris se confondait avec celle de Salins jusqu'au pont de l'Ayme : là elles bifurquaient, la première vers la Savine, les Rousses, le col de la Faucille, Gex et Genève ; — l'autre continuait directement vers le sud, côtoyant le lac du Grandvaux (Rivière-Devant) et après Château-des-Prés et la Rixouse, atteignait la ville de Saint-Claude sans difficulté notable.

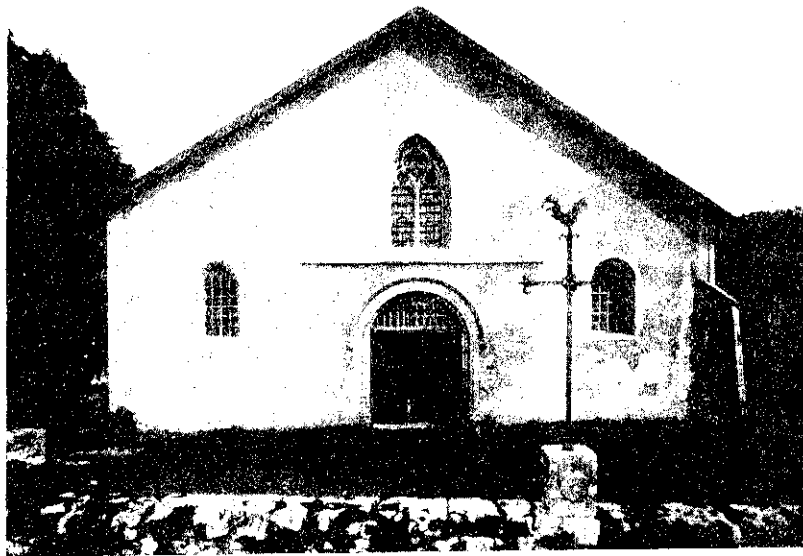


Fig. 8. — Eglise de l'Abbaye. Le portail, env. 1470.

L'Abbaye fortifiée. — Les réparations du XVII^e siècle prouvent qu'autrefois l'abbaye de Grandvaux était fortifiée. En 1500, l'abbé de Saint-Oyant déclare qu'il n'y a chez nous aucune maison-forte. Comme la Ferté et les Farods, l'Abbaye laissait tomber ses remparts dispendieux et impuissants contre toute attaque éventuelle. Mais antérieurement, au temps des routiers par exemple et des grandes compagnies, elle dut, en cas d'alerte, mieux que ces deux manoirs, à cause de sa superficie et de sa plus grande sécurité sur l'eau, donner abri plus d'une fois aux habitants d'alentour, fuyant avec leurs troupeaux et leurs pauvres trésors.

D'après le manuscrit Béchet de 1810, et selon Rousset (1), les bâtiments conventuels étaient défendus par « une enceinte de murs de plus de quinze pieds de hauteur sur cinq de large ; jusqu'à l'année 1753, l'eau du lac tournait autour de l'enceinte, ... qu'un pont-levis mettait en communication avec le dehors ». Ces écrivains ne donnent aucune référence de leur assertion, qui est cependant vraisemblable.

Rien n'existait encore du village de l'Abbaye en l'année 1716. L'abbaye et son église s'élevaient sur l'île ; elles communiquaient avec le continent par un pont. Tant que les fortifications furent en état de servir, c'était un pont-levis avec la machinerie nécessaire à son fonctionnement. Ensuite, ce fut un pont fixe, non en pierre, mais en bois. En 1644, il est réparé, selon l'ancienne coutume, avec les arbres extraits des forêts du seigneur Abbé. En 1570, la publication des ordonnances royales avait lieu, selon la coutume, « sur le pont », au levant de l'église. On dit tantôt « devant le prieuré », tantôt « devant la maison curiale ». Il ne faut pas voir là une contradiction ; le passage était au point le plus resserré entre l'île et le continent.

Le pont aboutit au portail du prieuré, c'est-à-dire de l'enceinte.

Les rouliers du Grandvaux. — La renommée de nos ancêtres se résume en ce mot : « Les Grandvalliers étaient tous des rouliers ». Peu de gens seraient capables d'en dire davantage. Une *Histoire du Grandvaux* ne saurait s'en tenir là.

A quelle époque a commencé le roulage ?

En 1500, et même plus tôt, les abbés de Saint-Claude avaient accordé à leurs sujets l'autorisation d'exploiter leurs forêts et même d'exporter les bois hors de la province. Comme les autres montagnards, les Grandvalliers pratiquaient le flottage sur la Biemme (1) : ces grosses expéditions les entraînaient au moins jusqu'à Lyon.

Le commerce du bois brut ou travaillé n'était pas le seul (2) ; celui des fromages eut toujours la même importance. Vers 1650, nos échevins disent que la pauvreté du sol a toujours obligé les habitants à chercher une compensation dans l'exportation et le commerce. C'est à cette époque, après les ruines causées par la guerre de Dix-Ans, la reprise d'une vieille industrie, et non la création d'une nouvelle.

L'acte suivant témoigne du bon renom de nos compatriotes

Le 29 novembre 1694, Philibert Besson, natif de Grandvaux, au Comté de Bourgogne, après avoir prêté le serment requis et payé les droits dus à la maîtrise, est admis et reçu à Nancy par « Henri de Forge, roy et maistre des marchands du duché de Lorraine, dans le corps desdits marchands pour trafiquer et négocier en toute liberté et franchise toute sorte de marchandises tant dans les villes, bourgs et autres lieux tenants foires et marchés qu'autrement, avec tous les droits et privilèges des marchands... » (3).

Le XVIII^e siècle ne fournit aucun renseignement écrit ; mais nos hommes ne gardaient pas tous le coin du feu.

La mairie de Saint-Laurent conserve un « *Registre des passeports délivrés par le maire aux individus de la commune* ». Ses 1384 numéros s'étendent sur la période du 30 prairial an VIII (19 juin 1800) au 25 novembre 1832. Ce n'est certes point une innovation ; les voyageurs ont toujours été soumis à une semblable mesure de contrôle et de garantie personnelle (4).

Ce registre est moins un relevé qu'une table des passeports : ces premiers donnent, en effet, seulement la date et le nom du titulaire, sans signature ; les suivants ajoutent le nom du père, l'âge et la taille ; les plus complets portent le signalement et la signature du titulaire. Quelques-uns valent « pour deux décades », sinon la durée de validité est omise ; ils sont même bons « pour un ou plusieurs voyages ».

Rarement le titulaire a plus de 40 ans. Nombreux, au contraire, sont les jeunes gens de 20, 19, 18, 17, même de 16 et 15 ans. Celui qui détient le record pour le nombre des voyages, est assurément Sulpice-Sévère Bouvet (1) (neuf voyages en dix ans) : le 1^{er} du 10 août 1801, le dernier du 8 août 1811. A 15 ans, il mesure 1 m. 761 mm ; à 19 ans, 1 m. 860 ; taille fort avantageuse, omise dans les passeports suivants.

Son signalement : « du 7 fructidor an XI (25 août 1803). Délivré un passeport à Sulpice Sévère Bouvet voiturier, âgé de 17 ans, taille de 1 m. 815 mm, sourcils et cheveux blonds, front couvert, yeux gris, nez camard, bouche grande, menton carré un peu à fossette, visage rempli : pour aller à Paris, Orléans, Bordeaux, Strasbourg, Metz, Lyon, Marseille, et autres lieux de la République, en un ou plusieurs voyages ; et a signé S. Bouvet » (n^o 163).

Eaux et forêts ; biefs et lacs. — A une époque fort reculée, — *in principio*, peut-on dire, — le Grandvaux était entièrement boisé, et les deux joux n'étaient séparées par aucune clairière (1). Pour lutter contre les rigueurs de l'hiver, comme pour préparer le sol à la culture, pour construire leurs demeures et faire cuire leurs aliments, les premiers habitants durent, avec la serpe et la hâche, s'attaquer aux broussailles et aux arbres séculaires. La forêt perd le terrain que l'homme pense lui ravir. Avec le temps, les racines pourrissent ou sont extirpées pour les besoins du chauffage et pour la facilité du labour. Dès lors, l'humus n'étant plus retenu, est périodiquement entraîné par les eaux torrentielles ; le terrain raviné en vient à la longue à présenter l'aspect qui n'a guère changé depuis plusieurs siècles : sur de vastes espaces, en effet, on ne voit que des rochers nus et des cailloux couverts de mousse, où les moutons eux-mêmes ne trouveraient pas à pâître (2).

Par acte daté au château de la Tour du May, le 2 décembre 1500, l'abbé Pierre Morel, « sans rien vouloir innover », confirme aux habitants de la terre de Grandvaux, Fourt du Plasne et Lac-des-Rouges-Truites, intervenant par leurs prudhommes et échevins, les droits, usances, prérogatives et coutumes anciennes accordés par ses prédécesseurs, entr'autres le droit d'user en franchise sur place « des bois des hautes joux » (3), et quand ils les exporteront, ils seront tenus de payer le *loaige* accoutumé. — Comme ils habitent une région stérile et montagnaise, où il n'y a « aucunes forteresses ne chasteau », et n'ont jamais été contraints, ni leurs prédécesseurs, à faire aucune réparation ni emparements (1) en temps de guerre ou autrement, l'Abbé « impose silence » à son procureur du Grandvaux et Château-des-Prés, qui a voulu depuis trois ans leur interdire l'usage des bois de cette châtellenie et les contraindre à faire des emparements et réparations en la maison et prieuré du Grandvaux : de quoi ils disent subir « un grand grief, préjudice et dommage », et en ont appelé au parlement de Dole. L'Abbé « supprime » le procès soutenu par son procureur, et confirme les habitants dans tous leurs droits. — Ceux-ci ont encore fait valoir que leurs biens consistent principalement en bestiaux, et pour en tirer meilleur profit et les mieux aider à vivre, attendu leur pauvreté, ils ont sollicité « de la benigne grace » de l'Abbé ce qu'il leur accorde par ces mêmes lettres, à savoir : « l'établissement de deux foires annuelles et perpétuelles, l'une le lundi après la fête des Saints apôtres Pierre et Paul, l'autre le lundi après la fête des Trois Rois, et un marché perpétuel le vendredi de chaque semaine : ces foires et marché francs, quittes et libérés de toutes les servitudes des ventes, laods et pouchenaige (poinçonnage) qui nous sont dus dans les autres foires de la terre de Saint-Claude. Les habitants seront tenus de construire et édifier une haulé (halle, *aula*) bonne et suffisante au lieu du Voisinal des Pichons en Grandvaux, de la grandeur qui sera avisée par nos officiers et par les habitants. Ordonnons aussi que durant ces foires, savoir la veille, le jour et le lendemain, tous marchands, leurs familiers, serviteurs, ors, argent, bestiaux et autres marchandises quelconques, allans et venans ou sejourrans auxdites foires ces trois jours durant, ne puissent être prises, saisies ou arrêtées ou autrement empêchées... Et prenons sous notre sauvegarde tous les marchands allans et venans esdites foires, et leurs biens et marchandises » (2).



Fig. 38. — Saint-Laurent : au fond, le Moulin à vent.

Saint-Laurent. Origines : de 1511 à 1788. Chapelle ; fondations de messes. Les Bessons. Erection de la paroisse, 1757. Les premiers curés. Le curé Martelet et les « bichons » du Grandvaux. — Saint-Pierre.

Dans la ligne médiane du Grandvaux, — entre Rivière-Derrière et Rivière-Devant, mais se rattachant à cette dernière commune, — s'allonge le lieu dit de *Salave*. Ce nom est bien antérieur à celui des hameaux désignés par des noms de famille, dont nous avons parlé au chapitre XI. Les maisons, espacées, bordent le chemin direct allant de Fort-du-Plasne à l'Abbayé, ou mieux la route de Salins à Saint-Claude. Les voyageurs et les pèlerins ne manquaient pas jadis de remplir leur gourde à la fontaine jaillissante de *Clairbief*, eau claire, froide en été, tiède en hiver (7°5), jamais tarie et jamais gelée, quelle que soit la rigueur de la saison.

A l'est de Salave se trouvait le « Voisinal de Joux », traversé dans sa longueur par la route du Lac, qui rejoignait la précédente aux Poncets. Cette appellation, à peine connue des anciens du pays, indique que la Joux-Devant s'étendait jusqu'aux maisons. Depuis moins de deux siècles, le titulaire de la chapelle a imposé son nom à la commune et au canton de *Saint-Laurent*. En effet, la nouvelle paroisse fut érigée seulement en 1757 ; la commune de Saint-Laurent ne fut séparée qu'en 1784 de Rivière-Devant, qui embrassait jusqu'alors toute la partie orientale du Grandvaux, depuis Sur-le-Moulin jusqu'à la route de la Savine.

L'histoire ancienne de Saint-Laurent se résume en peu de mots.

Pour seul monument, nous avons une tour ronde, haute de huit mètres, semblable à une énorme ruche d'abeilles, ouverte au nord, totalement isolée des habitations ; elle s'élève, en plein champ, à 150 mètres au midi de la gare du P.-L.-M. (1). — Les anciens l'appellent encore « le moulin à vent », à cause de sa destination primitive ; vu sa situation, il devait tourner à tous les vents.

A Saint-Laurent, passage de Bonaparte en 1800 ; passages de troupes. — Séjours des Autrichiens en 1813 et 1815. Le chevalier Bouvet. — Passage du futur Pape Pie IX en 1810.

En l'an VIII, Napoléon Bonaparte marchait en guerre contre les Autrichiens. — Selon Thiers (*Hist. du Consulat*, liv. 4, p. 114), « le premier consul quitta Paris le 6 mai 1800. Arrivé à Dijon, il passa en revue les dépôts, les conscrits qu'on y avait réunis... Après cette revue.. il se rendit à Genève, et de Genève à Lausanne où tout était sérieux... Le 13 mai, le général Bonaparte passa la revue d'une partie de ses troupes (à Lausanne et à Villeneuve)... avant de passer le Saint-Bernard... ».

Au dire de Rousset (*Dict.*, IV, 412), Bonaparte, « se rendant en Italie », arriva à Morez le soir du 18 floréal an VIII (8 mai 1800) : « le bruit s'en étant répandu, toutes les fenêtres furent subitement illuminées. Les habitants entourèrent sa voiture et le supplièrent de se montrer à eux. Napoléon parut à la portière, inclinant plusieurs fois la tête. Il fit arrêter sa voiture pendant plus d'une demi-heure. L'admiration dont il était l'objet parut vivement l'impressionner ».

C'est donc ce jour-là même (8 mai) que le grand homme de guerre était passé à Saint-Laurent. En admettant l'exactitude (?) des dates du 6 et du 8 mai, il est évident qu'il n'y coucha pas (1). Si rapide qu'ait été ce passage, il a laissé plus d'un souvenir qu'il faut sauver de l'oubli.

La lassitude du régime révolutionnaire se manifestait hautement à l'apparition du guerrier, en qui l'on cherchait par avance un sauveur. Bonaparte descendit à l'Ecu de France ; le citoyen Mathieu (Fr.-Célestin), commandant de la garde nationale du canton, était délégué pour l'accueillir et l'accompagner. Dans la foule immense qui stationnait au dehors, dominaient de nombreux hommes de belle carrure et de taille élevée. Plus que des acclamations qui retentissaient à ses oreilles, les yeux du général étaient remplis d'admiration. Il dit à Mathieu : Citoyen, avec quoi nourrissez-vous vos hommes ? Et Mathieu de répondre : Mon général, veuillez attendre un instant ; je vous le dirai. Il descend, et bientôt il reparait, tenant à la main *un bolon* (boule de pain d'orge) : Voilà mon général, de quoi se nourrissent nos hommes les Grandvalliers. — Ce fait, historique, a été souvent rappelé par nos anciens.

Il faut le compléter par cette réflexion, aussi humaine que judicieuse, d'une bonne femme disant alors à ses voisins : Mes bons amis, allez-vous-en au plus tôt ; sinon le général va vous emmener tous.

De ce jour, de cette rapide inspection, si j'ose dire, « Napoléon, qui s'y connaissait en hommes, s'entoura toujours de Grandvalliers pour les missions de confiance les plus dangereuses ». — Pendant l'hiver de 1812-13, avant la fameuse retraite de Moscou, l'armée française dut se rendre. Pour soustraire aux vainqueurs le matériel de cavalerie, on se hâta de le précipiter dans la Bérézina... Restés à l'arrière, les Grandvalliers, qui avaient tout vu, se mirent à l'œuvre avec les moyens dont ils disposaient. En dépit du froid et des glaces, ils réussirent, avec des prolonges et leurs chevaux, à retirer du fleuve des canons et des caissons, qu'ils amenèrent comme des trophées jusqu'aux Invalides de Paris. Le président Thiers a narré ce fait d'armes dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*.



Fig. 40. — Le chevalier Bouvet, maire de St-Laurent, † 1816.

Séjours des Autrichiens en 1813 et 1815. Le chevalier Bouvet. — Le Grandvaux, situé sur la grande route internationale, vit passer non seulement des armées françaises, mais aussi, plus d'une fois, les troupes ennemies.

Le 30 décembre 1813, deux corps de cavalerie et infanterie autrichienne arrivèrent à Gex. Le 2 janvier, ils entrèrent en Franche-Comté ; les uns prirent la route de Morez, les autres celle de Saint-Claude par Mijoux. La contrée fut fatiguée de ces nombreux passages ; mais on ne signale aucun excès.

Il n'en fut pas de même en 1815.

Cette fois, l'armée autrichienne, sous les ordres du général Fri-mond, était forte de 20 à 25.000 hommes d'infanterie, cavalerie, artillerie, etc. Elle arriva par la route du Simplon sur les bords du lac de Genève, aux environs de Thonon, d'où elle passa sur la rive vaudoise près de Nyon. Depuis un mois on avait commencé aux Rousses des fortifications hâtives contre une attaque éventuelle. Les passages étaient gardés par des corps francs. Le 2 juillet, à l'entrée du village, il y eut un combat où les 500 Français eurent une dizaine de tués ou blessés, et les Autrichiens eurent 300 morts et plus de mille blessés. Ils se vengèrent en brûlant le village. « A leur suite arrivèrent les Suisses, *nos fidèles amis et alliés*, qui pillèrent pendant trois jours toute la commune des Rousses, abandonnée par ses habitants. Les Vaudois chargèrent des voitures de tout ce qu'ils purent emporter, et le village fut occupé pendant six mois par des compagnies suisses de la Confédération » (1).

Trémontagne et la combe de Prénovel. — Entre le bief d'Anchay et le bief de Trémontagne au levant, et le mont de l'Echine au couchant s'étendent « sur une longueur de deux lieues » les combes des Piards et Prénovel, puis celles de Combe-Raillard, du Briolet et de Trémontagne (1) : pays riches pour leurs forêts et leurs pâturages ; ils furent tous habités. — L'antique village de Trémontagne comprenait « plus de cent maisons » (ms. Béchet) ; c'est-à-dire une population d'environ six cents âmes. Il fut ravagé par la peste noire de 1349, et peut-être se rétablit-il ensuite dans la combe de Prénovel. Quelques fermes y subsistèrent jusqu'au commencement du XIX^e siècle ; leurs habitants recevaient la sépulture à l'Abbaye du Grandvaux (1770).

La chapelle des Crozets remonte à l'année 1423 ; celle d'Etival à 1427. C'est l'époque où l'on commence à parler de la combe de *Pré nouvel* (de *Prato novo*) : on a voulu y voir la preuve de la nouveauté des habitations dans ce quartier. La chapelle des Piards y sera construite seulement en 1483 ; celles de Saint-Pierre et de Saint-Laurent, au siècle suivant. Mais souvenons-nous de Trémontagne dévasté en 1349.

Y eut-il jamais un canton forestier, où les dénominations locales aient été multipliées comme à Trémontagne ? J'en ai relevé près de cinquante. Je noterai seulement le bief *Plottet*, qui descend de Pierre Cave ; la fontaine de *la Tine* et son ruisseau ; la fontaine de *la Vallière* ou des *Trois sources*, dont l'une se perd au nord à 200 pas ; la seconde donne naissance au Dombief qui fuit vers le nord ; de la troisième, le bief de Trémontagne part vers le midi à la rencontre du bief d'Anchay pour confondre leurs eaux en un seul courant.

Les grandvalliers, qui habitèrent Trémontagne durant de longs siècles, y trouvaient leur subsistance aussi bien, sinon mieux que les habitants des trois Rivières. Trémontagne resta toujours fort apprécié de nos ancêtres pour les richesses du sol, la qualité de ses bois qui grandissent rapidement, l'excellence de ses pâturages et de ses sources. Dans le partage des successions, ils tenaient à obtenir une bonne parcelle de terrain et de bois en Trémontagne. Les Crestins, riches bourgeois de Saint-Claude implantés aux Chauvins au XVI^e siècle, sont possessionnés en Trémontagne.

Les anciens semblent abandonner Trémontagne à regret. Il y eut toujours une grange habitée, même au cœur de l'hiver ; en 1810, elle avait trois habitants ; deux autres résidaient à Combe-Raillard. Basile Bouvet-Maréchal, grand-père de M. Ernest Bouvet, maire de Saint-Laurent, habita Trémontagne jusqu'en 1840. Pour cette Sibérie du Grandvaux, il fallait des hommes solides et robustes comme les sapins qu'ils coudoyaient.

Maisons. — Les guerres du XVII^e siècle ont anéanti les archives conservées au prieuré du Grandvaux ; elles ont également démoli et effacé toutes les habitations qui auraient pu nous donner quelque idée de l'ancienne prospérité du pays. — Les maisons rétablies après 1650 sont vastes et solidement bâties ; le côté utilitaire en a totalement éliminé le caractère artistique. Plusieurs cependant se distinguent par une niche pieuse qui surmonte la porte d'entrée, avec un monogramme et la date de construction (2). — Même l'église de l'Abbaye ne garde, dans son extérieur, rien qui puisse soutenir longtemps l'attention.

Dans ce livre, je me suis efforcé de rappeler, par une image, le souvenir des châteaux de Fort-du-Plasne, des Faroz et de la Ferté.

Il y avait d'autres maisons (nombreuses, qui pourrait le dire ?) non dépourvues d'un cachet particulier.

Il reste aux Bez (fig. 21), — à la Chaumusse (maison de M. Jules Martin). — au Coin d'amont : une porte, ou quelques pierres taillées, que l'on peut, sans crainte d'erreur, rapporter au XV^e et au XVI^e siècle. Le linteau n'est jamais nu ; il porte une inscription ou des caractères restés plus ou moins lisibles.

A Salave, à une faible distance de la « maison de ville », sur un linteau à moulures s'ouvrant en accolade surmontée d'une fleur de lys, se lit le millésime de 16 17 séparé en deux par une tête. A droite de la fleur de lys, le mot DEI ; sans doute lisait-on *domus Dei*. A gauche de la porte, l'ouverture obstruée d'un bénitier, comme à la chapelle des Chauvins et au Pardon des Guillons, fait songer à un très modeste oratoire (fig. 30).

Il faut connaître **la cheminée** ancienne, condamnée par de nombreux règlements.

L'habitation comportait deux pièces principales, *le poêle*, chambre où l'on prenait le repas et le repos ; on y parvenait par la cuisine ou *l'euta*. Ici, la terre battue servait de plancher ; le foyer était pavé de larges pierres minces, appelées laves. La *cheminée*, aujourd'hui complètement fermée et réduite à peu de chose, occupait la moitié, anciennement la totalité de la cuisine. Rien ne la fermait dans le bas. A droite, la porte du four à pain. Au fond du mur, entièrement noir de fumée et de suie, pendait la crémaillère, dont le crochet supportait une marmite de la contenance de quinze litres et plus. Contre ce mur, ou au milieu même de la pièce, montait la hotte de la cheminée toute en bois ; l'ouverture supérieure en carré était parfois l'unique fenêtre de la pièce. Sur le haut, étaient maintenus ouverts par des contrepoids, des volets mobiles, que l'on pouvait rabattre et fermer au moyen de chaînettes, par temps de pluie, de neige ou de froid (1).

L'aïeul avait le privilège de préparer, amener avec un cheval sous la cheminée, et soigner *la bûche de Noël* pendant que toute la maisonnée se rendait à Matines.

La guerre de 1870-71. — Aux premiers jours d'août 1870, la guerre éclate entre la France et l'Allemagne. Nos conscrits partent au secours de la patrie ; plusieurs ne rentreront pas dans leurs foyers (4). Le 4 septembre, capitulation de Sedan : la France est profondément humiliée ; la Prusse triomphe... L'hiver sera très rigoureux, la neige surabondante ; nombre de pauvres soldats, déguenillés, mal chaussés, auront les pieds gelés. En janvier 71, l'armée de Bourbaki est en déroute. Depuis Villersexel (Haute-Saône), l'armée de l'Est bat en retraite sur Pontarlier et sur Lyon. La division Crémer, après Ornans, arrive sans encombre à Villeneuve d'Amont, où malheureusement elle s'arrête (26 janvier). Le surlendemain, la route de Champagnole n'étant plus libre, force lui est de se replier à l'est sur Pontarlier, et d'entrer en Suisse, où elle sera désarmée...

Une autre division avait fui plus tôt ou plus rapidement, sans ordre et sans chefs ; sans arrêt, elle avait atteint Champagnole, et sans direction certaine, elle s'échelonnait sur la route des Foncines et au delà... Les régiments prussiens n'étaient pas loin.

A partir du 26 janvier 1871, ce fut à Saint-Laurent des passages de troupes ininterrompus ; logements et réquisitions en nature : pain, viande, farine, paille, foin, avoine, chevaux et voitures. Le 31 janvier, le 6^e dragons est là. — Les Prussiens arrivent dans les premiers jours de février : ils sont près de dix mille. — De la barrière et des Crets, on voyait au loin, sur la route du Lac, le ruban noir de leurs troupes se dérouler en avant sur la neige. — Aux Martins, à leur approche, un piéton s'écarte au bord de la route. Des rangs, s'élève une voix : « Eh ! bonjour, Chevassus ! » Le passant sursaute, regarde, et continue son chemin, vivement émotionné.

Une demi-heure plus tard, dans l'école des Frères, les enfants debout sur les tables regardent défilier « les casques à pointe », fusil sur l'épaule, baïonnette au canon. « Il neige à plein temps ». — Bientôt, les hommes de Prusse sont répartis dans les habitations, où ils s'installent. Leurs canons sont rangés au Champ de mars (sur les Crêts).

Trente hommes débarquent chez mon grand-père, Germain Bouvet. A la cuisine, mon oncle Paul Bouvet prend le café avec l'abbé Henri Dunoyer, vicaire de Morbier. Un arrivant siffle la tasse de l'abbé, et passe à la suivante. Mon oncle la saisit vivement, et dit : « Celle-là, tu ne l'auras pas », et il l'avale sans que le Prussien souffle mot. Au poêle, les hommes se rangent autour de la longue table. On apporte des bouteilles de vin rouge : « Vin blanc, vin blanc », disent-ils. On répond : « Nous n'avons pas de vin blanc ». Ils insistent. Même réponse. Alors un des hommes se lève, reprend le fusil qu'il a déposé vers le grand buffet ; sans mot dire, il traverse la cuisine et le long corridor, au bout duquel il se met à frapper de la crosse contre la porte de la cave. J'entends encore les coups. Mon grand-père les a entendus, et il dit en patois : « Je vais le chercher ». « Non, non, n'allez pas... ». — « J'y vais ». Il alla, et ramena par le bras l'homme au fusil jusque devant la porte de la maison. L'homme ne bougea plus, et l'incident n'eut pas de suites... : on n'était pas encore en 1914 ; mais mon grand-père trembla tout le reste de la journée en songeant à ce qu'il avait osé faire.

Le Châtelet et Fort-du-Plasne. — Désormais, grâce principalement aux *Registres paroissiaux*, la famille de Lezay est mieux connue ; il convient de la voir enfin dans sa demeure, au milieu de la population qui l'entoure.

Le *Châtelet*, dont le nom affiche une modeste prétention seigneuriale, est situé en la paroisse de Fort-du-Plasne, à 1.800 mètres de l'église, au sud-ouest. Il repose sur une très légère éminence, dont le pied est baigné au midi par l'Ayme ; il domine l'ancien « pré des îles », et regarde au loin vers la Chaumusse et Saint-Pierre. « La chapelle du Châtelet fut confirmée et ratifiée par Mgr Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon, le 14 septembre 1665, dans la visite générale de son diocèse audit lieu du Châtelet, où il logea comme allié de messire Thomas de Lezay, à cause de dame Isabelle de Vichy », femme dudit seigneur (2). — Cette chapelle domestique ne devait pas être antérieure au commencement du siècle, où de riches alliances étaient venu dorer quelque peu le blason de la famille.

Les maîtres du Châtelet le tenaient de l'abbé de Saint-Claude, et en renouvelaient l'hommage au nouveau suzerain, avec le dénombrement de ses dépendances, que les actes suivants nous font connaître.

En vertu d'un édit du parlement de Dole adressé à tous les vassaux du Comté de Bourgogne, reprise du fief, foy et hommage, et dénombrement furent faits, le 20 janvier 1584, à l'abbé Joachim de Rye par noble Pierre de Lezay de Saint-Oyant, du meix, maison, grange, jardin, verger, pré, etc. : le tout appelé *la grange du Châtelet*, au Fourg du Plasne, que contournent la rivière de l'Ayme et le petit bief derrière le Châtelet, et du meix de Trépied, comprenant aussi la Reculée, tout d'un tenant. Fait au château de la Tour du May. Le précédent dénombrement était du 20 janvier 1568 (3).

Il y a trois cent cinquante ans, le Châtelet n'était déjà, comme aujourd'hui, qu'un *domaine* rural, sans aucun caractère de forteresse ou de maison-forte. Aussi bien le chef de la famille ne s'en fit-il jamais un titre seigneurial ; avant le mariage, vers 1600, de Jean III avec Ursule d'Azuel, il s'appelait exclusivement « prévôt héréditaire du Grandvaux ». — Le fief du Châtelet, compris dans les nombreuses possessions du seigneur de Moutonne-Marnézia à la fin du XVII^e siècle, était situé au bailliage d'Orgelet (2).

Le prévôt habitait, au bourg même de Fort-du-Plasne, à cent mètres au couchant de l'église, une demeure dont seul un vieux contre-fort aux pierres disjointes attire l'œil du passant. La maison appartient à M. Macle ; la façade, assez élégante, est du milieu du dernier siècle. Même en tenant compte des récentes transformations, on peut l'assurer, cette maison prévotale, de même que le Châtelet, n'inspira jamais la moindre terreur aux habitants du voisinage. Elle a conservé le nom de « château », en souvenir des nobles qui l'habitèrent autrefois.

Le blason qui surmontait la porte de grange a été martelé, mais on peut en suivre les lignes après avoir reconnu sur le linteau d'une porte intérieure l'écusson *accollé de Lezay et d'Azuel* : au 1, parti d'argent et de gueules à la croix ancrée de l'un en l'autre, chargée en cœur d'un point d'échiquier de même ; au 2, de gueules à deux haches d'argent posées en sautoir (3) (fig. 20).

Poste aux chevaux et poste aux lettres. — Les Romains connaissaient la poste aux chevaux et la poste aux lettres ; mais cette administration ayant péri sous la domination des Barbares, Louis XI, en 1464, la rétablit pour son service exclusif. En 1550 seulement, les particuliers furent admis à profiter de l'institution en certains cas. — Vers 1630, il part tous les quinze jours, un courrier pour les Flandres. En 1636, le maître général des postes au Comté de Bourgogne était le procureur Pierre-François Corbethon, qui, trois ans plus tard, fut tué dans une sortie des habitants de Gray contre les Français.

Le service n'a été régulièrement organisé que depuis 1790.

« La malle-poste, appelée simplement *la malle*, était une voiture qui faisait le service général des dépêches et prenait quelques voyageurs ; elle était toujours accompagnée du courrier, nommé vulgairement *conducteur* (1), qui distribuait et recevait les paquets de dépêches sur le parcours. Le courrier ne quittait jamais sa malle, tandis que les postillons changeaient à chaque relais avec leurs chevaux.

« Généralement la grande malle-poste et la malle anglaise étaient attelées de cinq chevaux : deux au brancard appelés *malliers* et trois devant, ceux-ci appelés *bricolliers*. La petite malle n'était attelée que de deux chevaux et ne prenait qu'un seul voyageur. — Pour le service des voyageurs il y avait les diligences et les chaises de poste. Le cheval appelé *bidet* était le cheval de selle qui servait à l'avant-courrier (ou postillon) pour commander les chevaux destinés à une voiture qui le suivait habituellement, à une demi-heure.

« Les chevaux des malles-poste galopaient toujours, même aux montées (1). Chacun devait se garer au passage de la malle, sous peine de procès-verbal, ou d'être écrasé [ou de recevoir un rude coup de fouet de Michel] ; aussi dans les villes et les villages, quand on voyait arriver la malle, on entendait les gamins crier : la malle ! gare à la malle !

« Voir passer la malle était la curiosité de l'époque, comme à présent [ou il y a peu d'années] nous nous amusons à regarder passer devant nos portes les camions, voitures, voiturettes automobiles, les tracteurs appelés chenilles et les trains Scott. Voyez aussi comme nous nous hâtons [de moins en moins] de sortir de nos demeures et de regarder en l'air, quand nous entendons le bruit d'un dirigeable ou d'un avion

« Un registre servait, conformément aux articles 23 et 24 de la loi du 9 décembre 1798, à inscrire le nombre des chevaux et postillons, ainsi que les plaintes des voyageurs. Le *maître de poste* ne pouvait, sous aucun prétexte, en refuser la présentation.

A la mairie de Saint-Laurent, j'ai trouvé la trace d'un pareil registre. J'y relève ces mots : Inscription du relais de poste de Saint-Laurent et des postillons. Composition du relais : douze chevaux, comportant trois postillons, dont les noms suivent : 1. Guy-Trapet (Ambroise), au service depuis 1818 ; 2. Saillard (Jean-Baptiste), depuis 1821 ; 3. Guy (Napoléon-Amédée), depuis 1823. Saint-Laurent, le 31 août 1827 » (2).

LE PETIT BAL DES ENFANTS

C'est à Saint Laurent qu'avait lieu cette année le Petit Bal costumé des enfants.

Las ! Les gens de la "ville" ont-ils du mal à sortir de leurs pantoufles ? ou bien les distractions sont-elles si nombreuses qu'ils ont l'embaras du choix ?

Toujours est-il que le Bal de St Laurent a été bien décevant pour les organisateurs. Peu d'enfants de St Laurent, mais grâce à l'Ecole des Neiges ils ont été entraînés dans les rondes, les danses, et ils se sont bien amusés. Merci à M. LIBOZ et à Valérie.

Nous travaillons tous bénévolement pour "le GRANDVAUX " et son avenir touristique, peut-être chaque Grandvallier devrait-il se sentir concerné ? ?

.....

Promenade pédestre des "Amis du Grandvaux"

Ce 1er Mai a commencé sous la pluie...

Découragés les Amis du Grandvaux ? Il en faut plus que cela.

A l'heure dite nous étions 51 personnes devant la Mairie des Piards; chaussés, bottés, prêts à affronter les intempéries.

Tout à coup, pour nous faire la nique, un rayon de soleil perce les nuages, et nous traversons la route pour descendre voir de plus près la Chapelle des Piards.

M. Maxime VINCENT et Madame nous en font les honneurs.

Sympathique cette chapelle, elle semble une église miniature.

Le 5 Janvier 1484 l'Archevêque de Besançon accorde à Claude PIARD curé de Bonlieu la permission de construire une chapelle en l'honneur de Saint REMI.

La cloche est bénie le 4.12.1488 c'est la plus ancienne du diocèse Madame VINCENT nous en fait entendre le son très agréable.

Monsieur Michel BESSIERES a gravé une plaque pour en commémorer les 500 ans : "1488-1988"

Une Bulle d'indulgences datant de 1519 est conservée en Mairie des PIARDS

La chapelle a été restaurée au cours des ans, la dernière fois en 1981. (le clocher)

Puis sous le soleil, nous gagnons, à pieds pour les plus alertes, le remonte-pente de Nanchez. Tire-fesses familial et descente où la neige subsiste plus longtemps qu'aux alentours d'où le choix de M. François PIARD qui nous en explique la construction et les difficultés pour l'exploitation.

Nous nous dirigeons vers la ferme de Nanchez d'où l'on découvre au loin Oyonnax, Point B, les environs, à l'horizon les Alpes.

En voiture, après un arrêt à la maison forestière, nous gagnons le Lac de la Fauge, noir sous le reflet des sapins.

Là, nous apprenons que nos ancêtres venaient "récolter" des sangsues pour prévenir et soigner "le sang lourd" et les attaques d'apoplexie.

Visite au belvédère d'où nous admirons le Lac d'Etival et les villages d'Etival-les Romchaux. Au loin, la brume envahit peu à peu la forêt et le ciel devient menaçant.

Nous reprenons le chemin des Piards où nous attend le goûter. Bonne ambiance; goûtersoupatoire"auraient dit nos vieux... projection de films et de diapos par M. Jean-Pierre THOUVEREZ qui nous ont beaucoup intéressés.

Nous nous séparons en nous félicitant d'être venus.

A l'année prochaine!

NOS PROJETS

A L' ABBAYE, Ferme "BURLET" (Chez la "Joséphine ...")

Du 14 JUILLET au 15 AOUT 1991

Exposition sur les LACS, et sur l'EAU en général.

Intervenant dans le cadre des activités de l'Association ALESIA (Association Lemme Et Saine d'Intérêt Archéologique), Monsieur Maxime COTTET, ancien instituteur à Chaux des Prés et passionné par le dossier d'ALESIA, est venu animer notre soirée-débat du 2 Mars 1991 à la mairie de Grande-Rivière.

Un sujet mystérieux dont on parle beaucoup, mais mal connu.

Dévant un auditoire d'une soixantaine de personnes, dont Monsieur le Conseiller Général Georges MICHAUD, le conférencier, par un exposé limpide et agréable, sut nous faire découvrir comment, grâce aux travaux de Monsieur André BERTHIER et de son équipe, une fenêtre s'est ouverte sur le "mystère d'ALESIA".

ALESIA

LA SITUATION EN L'AN 52 AVANT JESUS-CHRIST.

A la suite de son échec devant la forteresse gauloise de GERGOVIE (près de CLERMONT-FERRAND), CESAR se trouve placé dans une position délicate.

Du massif central à la Seine, les peuples gaulois se révoltent contre lui.

La situation des légions romaines devient chaque jour préoccupante.

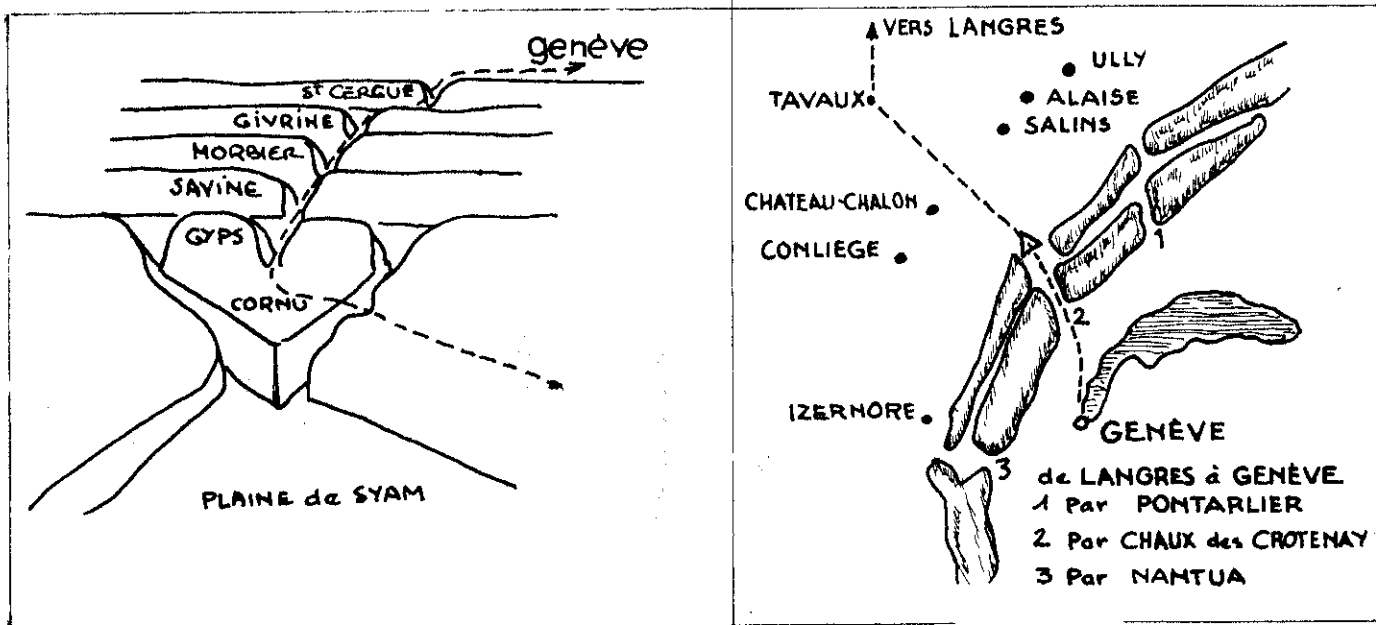
Installé chez les LINGONS (Région de LANGRES), CESAR craint de se voir couper la route lui permettant de se replier vers la seule peuplade demeurant encore fidèle: celle des ALLOBROGES (la SAVOIE d'aujourd'hui).

Cette crainte est d'autant plus fondée que les HELVETES, matés cruellement six ans plus tôt, aspirent à une revanche. La retraite romaine s'impose d'autant plus que le chef des tribus gauloises, VERGINGETORIX, intrigue déjà chez les ALLOBROGES tout en se préparant à frapper de flanc les colonnes romaines se repliant vers la seule voie de passage encore libre: celle du JURA.

* Mr André BERTHIER. Conservateur en chef honoraire aux archives nationales. Correspondant de l'Institut.

Sept "portes" sont possibles: ULLY, ALAISE, SALINS, CHAUX des CROTENAY, CHATEAU-CHALON, CONLIEGE, IZERNORE, mais trois seulement permettent le passage en direction de St-CERGUE.

Et VERCINGETORIX veut "casser" les romains entre l'oppidum (l'enclume) et l'armée de secours (le marteau).



LA FIN D'UN MONDE.

La chute d'ALESIA entraînera l'écroulement de la GAULE indépendante et l'aboutissement de la conquête romaine.

"Les chefs sont amenés; VERCINGETORIX est livré, les armes sont " jetées aux pieds du vainqueur....." (CESAR. Guerre des Gaules)

Pour VERCINGETORIX ça sera l'attente du supplice pendant six ans, et pour CESAR la course vers de plus grands honneurs.

Quant à l'historien, il lui restera à localiser l'endroit où se joua le drame...

LES SOURCES.

Il existe un texte "majeur": celui de CESAR (Commentaires sur la guerre des Gaules,) qui est réputé fondamental pour l'étude de la question d' ALESIA. Il a "raconté" l'essentiel.

Mais ce récit est loin de constituer la source unique. Une bonne dizaine d'écrivains anciens ont consacré une partie de leurs oeuvres aux événements de l'an 52 avant Jésus-Christ en GAULE.

Alors on peut imaginer qu'il suffise tout simplement d'étudier ces textes qui donnerent facilement les éléments permettant de situer ALESIA.

Le point délicat c'est que l'on se trouve en face de descriptions fort précises, certes, mais à cette époque, l'Institut Géographique national n'avait pas encore édité de cartes d'état-major !

C'est ce qui explique peut-être que le débat, plus que centenaire n'a pas abouti à mettre d'accord les historiens, chercheurs et archéologues qui se sont penchés sur le problème. En effet, la traduction de textes latins ou grecs peut parfois prêter à confusion. Un mot peut également être interprété de façon différente selon sa place dans une phrase. Notre terminologie n'est probablement plus la même qu'il y a deux mille ans.

De plus, l'étude d'un texte doit être menée à fond. Il ne faut surtout pas s'arrêter lorsque les renseignements recueillis correspondent à ce que l'on a pu imaginer !

Et l'analyse des sources disponibles a abouti à l'existence potentielle de multiples sites susceptibles de s'appeler ALESIA avec, en tête le site "officiel" d'ALISE Ste REINE en Côte d'Or...

C'est ce "flou historique" qui a amené, sous la direction de Monsieur André BERTHIER, quelques chercheurs à rouvrir, dès 1959 le dossier d'ALESIA, en suivant une démarche originale mais évidente.

L'IDENTIFICATION DE LA VÉRITABLE ALESIA.

L'identification de la véritable ALESIA exige que soient scrupuleusement remplies un certain nombre de conditions.

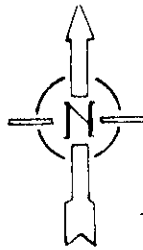
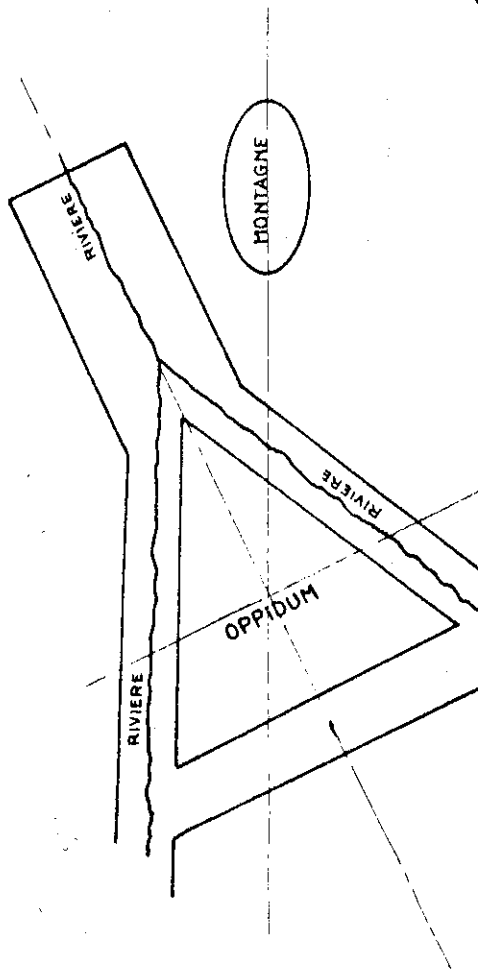
Nous nous contenterons d'en examiner objectivement un certain nombre

LA METHODE IMAGINEE PAR A. BERTHIER.

Ecartant les passions, les querelles d'écoles, et les idées préconçues, A. BERTHIER qui n'est pas un archéologue en chambre, décida donc de reprendre l'affaire à zéro.

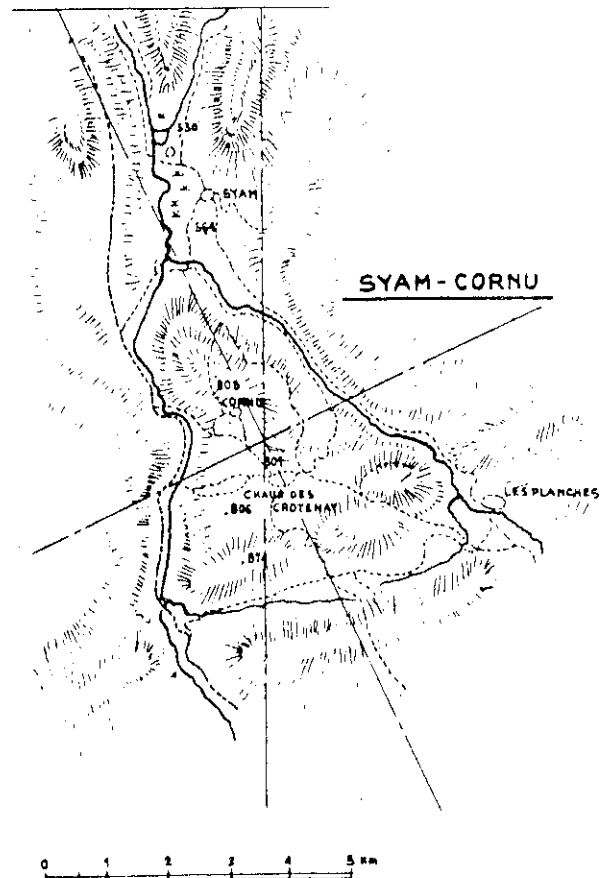
Il confia à des collaborateurs latinistes la mission de recueillir dans le texte de CESAR tous les mots ayant une valeur géographique et topographique. Ce travail fut alors transmis à des dessinateurs qui, rassemblant les données, réalisèrent un "portrait robot" de l' ALESIA théorique, sous la forme d'un calque qui fut promené sur des cartes d'état-major dans la région s'étendant de la Bourgogne au Jura: itinéraire de repli OBLIGE de l'armée de CESAR.

LE PORTRAIT-ROBOT



APPLICATION DU PORTRAIT ROBOT

Le portrait robot correspond remarquablement bien au site de SYAM-CORNU en Franche-Comté



Trois cents lieux possibles furent ainsi écartés. Un seul, situé sur l'axe stratégique LANGRES - GENEVE, sur l'éperon rocheux de la CHAUX des CROTENAY, réunissait TOUTES les conditions requises (une quarantaine).

Parmi ces conditions, on notera:

- Le passage "conduisant par le plus court chemin" en direction de GENEVE.
- L'orientation Nord Ouest - Sud Est correspondant à l'axe de la retraite de CESAR.
- Les dimensions des différentes parties du site.
- La proximité, à une journée de marche, d'une plaine (plaine de CROTENAY) d'un espace assez dégagé pour le déploiement d'une bataille de cavalerie.
- La situation de la forteresse (Oppidum) par rapport au confluent de deux rivières, face à une plaine de 3000 pas (4 km 500 environ)
- L' OPPIDUM défend un seuil. Il contrôle la route en direction de GENEVE, qui le traverse. C'est un point de passage obligatoire vers la SUISSE.
- La superficie de cette forteresse permet d'accueillir à la fois l'armée gauloise (80.000 Hommes), mais aussi les réfugiés venant de la SEQUANIE, les habitants de la cité, ainsi que les troupeaux les chariots et les vivres .
- ALESIA est une métropole religieuse. Les fouilles ont révélé la présence de nombreux vestiges: sanctuaires, puits, monuments, voie antique desservant les installations cultuelles, tumulus, etc...
- ALESIA est une vills. CESAR la situe sur la colline. Il existe effectivement une enceinte, partiellement détruite dans le voisinage de CORNU. On peut imaginer que les pierres ont pu être utilisées ultérieurement par les bâtisseurs du hameau.
- CESAR écrit que, sur le site d'ALESIA existait une citadelle, distincte de la ville, et on la découvre bel et bien aux GITS de SYAM, close par des falaises calcaires verticales !

CE QUI A ETE TROUVE LORS DES FOUILLES.

Au cours des fouilles entreprises, il a été recueilli des tessons de céramique, des éléments de poteries antique, des objets métalliques principalement des clous forgés à section carrée, une boucle en bronze, un petit bijou décoré à la feuille d'or, une clé en fer et

bronze identique à une clé trouvée dans les fouilles à POMPEI et datant du premier siècle avant Jésus-Christ.

Pour ce qui concerne l'armement et les équipements militaires, on a trouvé des pointes de flèches, des boulets de pierre (lancés par catapultes), des pointes et des talons de javelots, des couteaux en fer. C'est peu, mais il ne faut pas oublier qu'il est de tradition après une bataille, de "récupérer" le matériel de guerre réutilisable ou de le détruire (principe toujours en application... même en 1991)

Et c'est pour cette raison qu'il serait impensable et anormal d'espérer retrouver des stock d'épées, javelots, boucliers, ou casques en bon état relatif.

CONCLUSION.

Voilà l'essentiel de l'exposé de Monsieur Maxime COTTET, rapporté par un rédacteur non spécialiste de la question, mais qui a beaucoup appris à cette occasion.

Le conférencier fut longuement applaudi par une assistance très intéressée par un sujet abordé de temps à autre, mais dont le point final est un point d'interrogation.

Alors que penser ? Il est certain que les coïncidences sont nombreuses et troublantes.

Comme les Bourguignons voudraient bien qu'ALESIA soit située en Bourgogne, les Grandvalliers ne verraient aucune objection à ce qu'ALESIA soit localisée à la CHAUX des CROTENAY ...!

Enfin, il a été décidé, en accord avec le conférencier, d'organiser une visite du site, comme thème d'une future sortie.

Encore MERCI, Monsieur COTTET.

J. L.

- BIBLIOGRAPHIE:
- La VIE N° 1641. Février 1977.
 - Les Dossiers de l'Histoire. Juillet-Août 1982.
 - La Voix de CHAMPAGNOLE. 4 Novembre 1982.
 - "ALESIA" par A. BERTHET et A. WARTELLE.